



Stéphane POTTIER
Trésorier ASL Joli Pré
1 rue des Tulipes
78 960 Voisins le Bretonneux

Voisins, le 31 mars 2008

APPEL DE COTISATION 2008

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale ordinaire de l'Association Syndicale Libre de Joli Pré, réunie le 13 février 2008, a maintenu à **200 euros** le montant de la cotisation annuelle 2008.

Conformément à l'article 11 de notre cahier des charges, vous êtes redevables du paiement intégral des cotisations dans le mois qui suit l'A.G.O. (décision du 21 mars 1997).

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir me faire parvenir votre règlement à l'ordre de " ASL Joli Pré " avant **le 30 avril 2008**.

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Réglé par chèque
CA n° 3922036 du
19/04/08*

Stéphane POTTIER

Trésorier



*Association Syndicale Libre
Joli-Pré*

Compte rendu de l'AGO du 13 Février 2008

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de l'AGO qui s'est tenue le 13 Février 2008 à la Maison de la Bretonnière.

Ouverture de la séance Catherine DUCHATEAU

Le total des présents et représentés s'élevant à 57 (dont 14 pouvoirs), le quorum étant atteint, la présidente déclare la séance ouverte à 20h45.

Rapport moral Catherine DUCHATEAU

Le rapport moral présente les tâches effectuées par le Bureau pour l'année écoulée. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité 2008

Questions/réponses :

Deux résidents demandent que tous les trottoirs soient engazonnés sur 1m50 et les parkings reculés de 1m50 par rapport au trottoir (ex: pas deux voitures sur un emplacement). Le bureau prends acte de cette demande et se charge de rechercher dans les archives les termes exacts de cette règle afin de clarifier la situation.

Un résident demande pourquoi avoir fait des plantations le long de Repotel. Le bureau répond que notre jardinier n'en a fait qu'à sa tête mais posera néanmoins la question à mr ROYER.

Une fois de plus des résidents se plaignent de la vitesse excessive de certains véhicules. Un résident suggère un marquage au sol de la vitesse limite. (à l'étude !)

On rappelle que les places de stationnement sont numérotées et privées.

La suggestion de poser des ralentisseurs est rejetée pour cause de nuisances diverses. La pose de miroirs est à l'étude (légalité et emplacements).

Le gardiennage semblant avoir permis de réduire les nuisances il a été reconduit pour les Week-ends des vacances de Février malgré son coût élevé et semble avoir été dissuasif.

La cabane enfin rénovée va à nouveau pouvoir accueillir du matériel commun : échelles, brouettes, échenilloir, archives du bureau.

Une clef permettant de fermer les robinets d'eau extérieurs y sera disponible en cas d'urgence. Pour garantir la pérennité de ce matériel une nouvelle organisation de prêt sera mise en place.

Il semble que EAV néglige de nettoyer les abords de ses lieux d'intervention. Le bureau leur fera part de cette remarque.

A la demande de certains résidents une étude de l'éclairage du chemin de la coulée verte sera faite par le bureau.

En ce qui concerne la réparation des fissures de la route et face aux difficultés rencontrées pour trouver une société qui accepte ce « petit » chantier Mr Paillard propose de nous fournir une adresse.

Nous allons faire une recherche dans les archives de la résidence pour faire la liste de tous les plans dont nous disposons. Nous scannerons et établirons une liste pour les résidents.

Une fiche de résumé du règlement de la résidence sera distribuée au cours de l'année (horaires des tontes, limitation de vitesse, déclaration de travaux.. etc)

Rappel aux résidents que le PLU n'est pas encore définitivement voté.

Le nettoyage de la résidence par les résidents eux-mêmes sera reconduit (date à préciser)

La fête de joli pré requiert des bonnes volontés (indépendant de l'ASL). Contacter Catherine Duchateau.

Rapport commission finances S.POTTIER (voir document joint)

Présentation et approbation du bilan 2007. Ce bilan est approuvé à l'unanimité. Le quitus est prononcé.

Projets 2008

Fissures des routes.

Présentation du budget 2008 (voir document joint)

Le budget 2008 est présenté et voté à main levée.

Le budget présenté est approuvé à l'unanimité.

La cotisation 2008 est donc de **200 €** et sera appelée courant Avril.

Election du nouveau bureau

Suite à des déménagements et des impératifs professionnels

LEMONTEY Carole
PIGUET André
ECOLIVET Philippe
DUBESSET Olivier
BICAL Jérôme

Quittent le bureau.

Le reste du bureau n'ayant pas terminé leurs mandats et ne démissionnant pas, sont de fait membres du bureau.

Pierre LE PALLEC

Sylvie OULION

Sébastien LEPETIT

se déclarent candidats et sont, chacun leur tour, élus à l'unanimité.

Le bureau pour l'année 2008 est donc composé de :

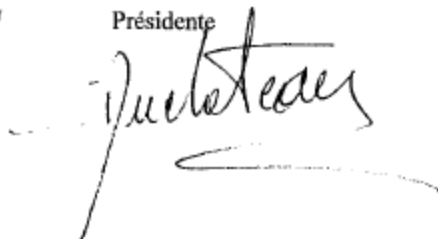
Pascal BRALANT
Eric DESVAUX
Catherine DUCHATEAU
Sylvana PETTINATO
Stéphane POTTIER
Pierre LE PALLEC
Sylvie OULION
Sébastien LEPETIT

L'élection du président et l'affectation des rôles des membres du nouveau bureau aura lieu lors de la prochaine réunion de bureau.

Tous les sujets à l'ordre du jour étant couverts et l'assemblée n'ayant plus de questions ou remarques, la Présidente clos la séance à 23h30.

Catherine DUCHATEAU

Présidente



SUIVI DES DEPENSES - RECETTES 2007

DEPENSES

	2005	2006	BUDGET 2007	2007	ECARTS 2007	Commentaires
FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
Impôts	3 465	3 555	3 700	3 643	-57	
Assurance	115	117	120	120	0	
Entretien borne à incendie	146	182	180	0	-160	Borne neuve sous garantie
EDF	516	504	550	552	2	
Frais de bureau	109	128	200	95	-105	Frais d'événls + salle ACO
Entretien matériel	138	176	1 250	1 238	-12	
Entretien espaces verts	3 877	3 417	3 600	3 417	-83	Tarif maintenu en 2007
Entretien jeux et cabane	0	987	900	478	-22	
Entretien des rues / fissures			2 000	0	-2 000	Entretien reporté en 2008
Travaux imprévus ou conseil juridique			2 000	1 982	1 442	Borne incendie remplaçable
Gardennage	(1) 2 669	(2) 98		0	1 982	Decision prise ACO Jan 2007
PROJET RENOVATION						
garnitures de rue		2 111			-1 638	
marquage au sol		2 956				
Evacuation eaux pluviales		0	7 000	6 362		
caléme + outillage		0				
PROJET AMELIORATION						
Jeux enfant + bancs + table		0				
pélorique		5 836				
plantations couleur verte		2 320				
TOTAL DES DEPENSES	11 824	23 367	20 980	20 309	-671	

RECETTES

	2005	2006	BUDGET 2007	2007	ECARTS 2007	Commentaires
Collocations						
Indemnités location parking APPROD	19 400	19 400	19 400	19 400	0	
Produits financiers et autres recettes	750	1 075	800	1 233	433	
Financement projet sur disponibilités (livret)	912	13 233	7 000	5 362	-1 538	
TOTAL DES RECETTES	21 062	33 708	27 200	25 994	-1 206	

RESULTAT

RESULTAT	9 239	10 341	6 220	5 686	
DISPONIBILITES (livret)	48 043	46 152		44 219	

(1) : rendu au fur et à mesure

(2) : entretien + réparation bornes

(3) : borne à incendie sous garantie

(4) : remplacement borne à incendie

(5) : montant net reçu après ACO

BUDGET 2008

DEPENSES

	COURANTES	PROJETS	REEL
FRAIS DE FONCTIONNEMENT COURANTS			
Impôts	3 750		3 750
Assurance	130		130
Borne d'incendie	170		170
EDF	600		600
Frais de bureau	150		150
Entretien reseaux	1 300		1 300
Entretien espaces verts	3 500		3 500
Entretien jeux	(1) 900		900
Entretien des rues / fissures	3 500		3 500
Travaux imprévus ou conseil juridique	2 000		2 000
Gardiennage	(2) 2 500		2 500
PROJET			
			0
TOTAL DES DEPENSES	18 500	0	18 500

(1) : remise en état des jeux - sécurité

(2) : surveillance pendant les week-ends des vacances scolaires (hors juillet-août)

RECETTES

	COURANTES	PROJETS	REEL
Cotisations à 200 Euros	19 400		19 400
Produits financiers et autres recettes	900		900
Financement projet sur disponibilités (livret)			0
TOTAL DES RECETTES	20 300	0	20 300
RESULTAT	1 800	0	1 800